

N° 8
PRINTEMPS
2023

LE SIFLAU MAG

Ne pas jeter sur la Voie Publique.

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC

sigoules-et-flaugeac.fr



SOMMAIRE . ÉDITO . CLIC-CLAC

Sommaire

Edito du maire - clic clac - sommaire	p 2
Budget de la Commune	p 3
L'avancée des travaux	p 4-5
Déchets - Compostage	p 6-7
Divers	p 8
Omelette à l'aillet	p 9
Infos Mairie et Assos	p 10
Infos utiles	p 11
Agenda	p 12



COMMEMORATION DU 19 MARS 2023

JOUR DU
CESSEZ-LE FEU EN ALGERIE



Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



L'édito du maire

Chères et chers administrés,

En ce début de mois d'avril et de printemps, notre préoccupation première est la préparation du budget 2023 et ses équilibres. Entre inflation, hausse des coûts de l'énergie, des fournitures en tous genres et des denrées alimentaires pour notre cantine, nous nous attachons à trouver les recettes nécessaires et suffisantes pour équilibrer cette balance. Nous nous efforçons également de conserver des ressources pour poursuivre les investissements programmés.

La sauvegarde de notre patrimoine communal reste toujours une priorité. La réfection des toitures de nos bâtiments, l'entretien de nos chemins, fontaines et lavoirs sont toujours d'actualité.

Par ailleurs, depuis plusieurs semaines, nous constatons avec satisfaction l'avancement des travaux de restauration de l'église St Rémy de Flaueac ; les façades et la toiture sont en cours d'achèvement, le clocher s'est revêtu d'une nouvelle toiture. Dans les prochains jours, les cloches, après avoir fait peau neuve, seront de retour. Pour la rénovation de la salle des fêtes, le chantier progresse. Les dallages touchent à leur fin et les élévations des murs de l'agrandissement vont pouvoir débuter.

La gestion et surtout la collecte de nos déchets vont connaître un changement progressif dans la seconde partie de cette année. Cette thématique fera l'objet d'une concertation élargie. L'information et l'accompagnement pour le compostage de nos bio déchets sont également prévus et vont se poursuivre tout au long de l'année.

Quant au village, il retrouvera ses animations estivales que sont la foire aux vins et les Sigoul'Estivales dès cet été.

Pour débuter la saison, nous vous donnons rendez-vous le premier mai à Flaueac pour une nouvelle omelette à l'aillet.

Bien cordialement

Jean-Louis Dessalles.

Directeur de la publication

Jean-Louis Dessalles

Conçu et imaginé par la commission communication et les services de la
mairie de Sigoulès-et-Flaueac

40 Route d'Uffer 24240 Sigoulès-et-Flaueac

sigoules-et-flaueac.fr/

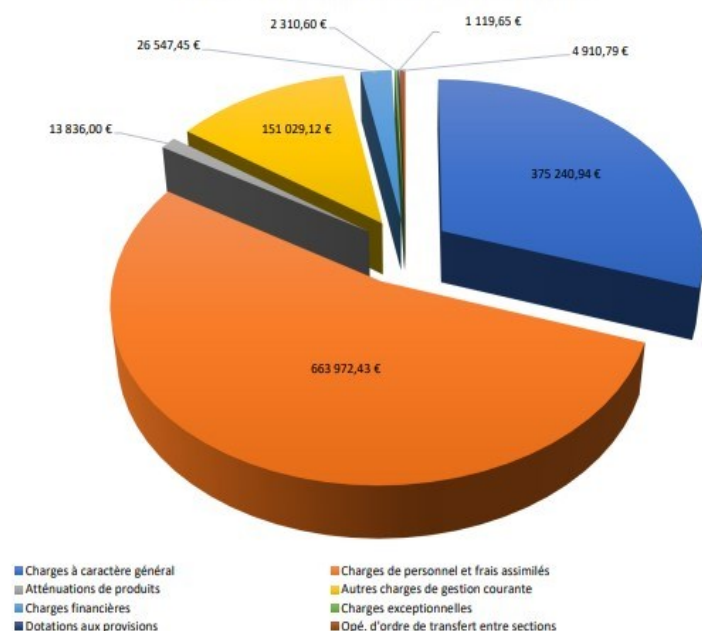
facebook.com/Mairie-de-Sigoulès-et-Flaueac

ISSN 2729-5524 / ISSN 2739-2538

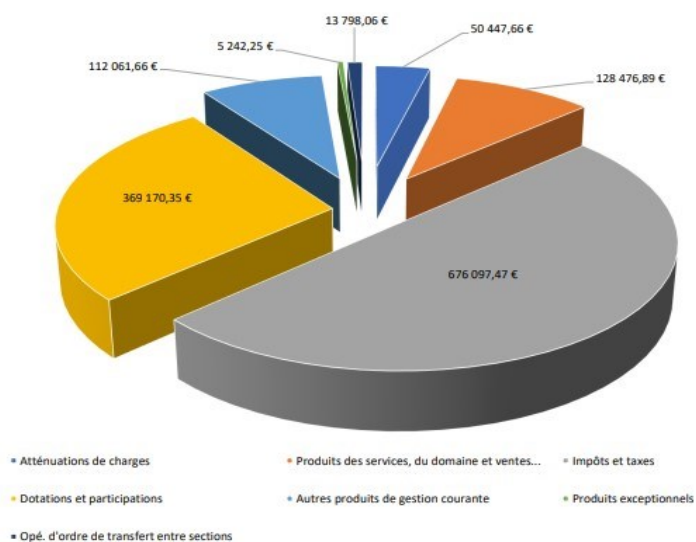
Dépôt légal : Numéro ISSN en cours d'immatriculation

BUDGET - RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 238 966,98 €

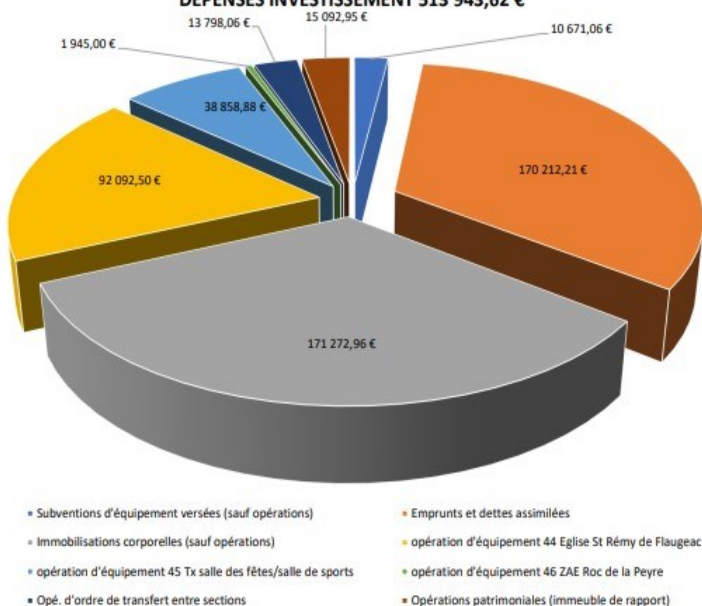


COMPTE ADMINISTRATIF 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 355 294,34 €

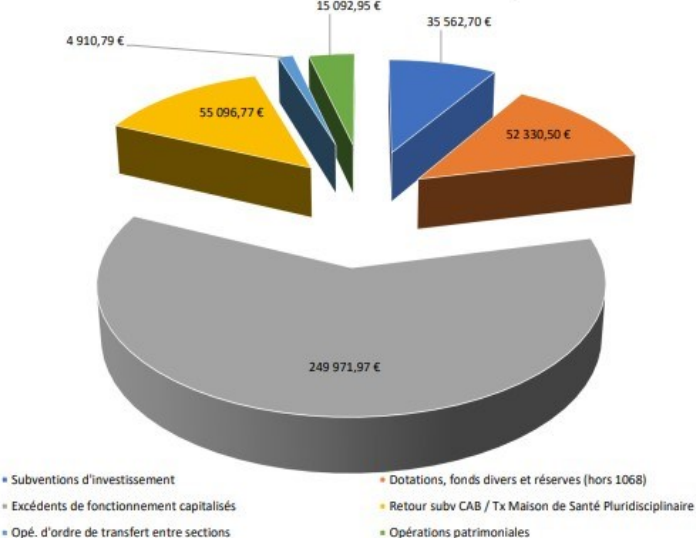


Excédent de fonctionnement année 2022 : 116 327,36 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DEPENSES INVESTISSEMENT 513 943,62 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT 412 965,68 €



déficit d'investissement année 2022 : -100 977,94 €

Budget Principal : Cne Sigoulès-et-Flaugeac (40200) :	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'invest exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Restes à réaliser en dépenses d'inv	Restes à réaliser en recettes d'inv	résultats à affecter sur BP 2023
Investissement	-409 777,50		-100 977,94	-510 755,44	-787 377,18	328 377,99	-969 754,63
Fonctionnement	1 190 144,11	249 971,97	116 327,36	1 056 499,50	-	-	1 056 499,50
TOTAL	780 366,61	249 971,97	15 349,42	545 744,06	-787 377,18	328 377,99	86 744,87

AVANCÉE DES TRAVAUX



L'Eglise de St Rémy se fait une beauté. La toiture est en pleine réfection. Les cloches ont été descendues et ont été restaurées.



SALLE DES FETES

Après un désamiantage de la salle, ce travail a laissé place à la démolition, la pose d'une poutre

IPN de 12m de long, isolation du sol et mise en place du sol béton. L'extension est en cours de construction.



SUITE



L'Eglise de Lestignac a reçu quelques nouvelles tuiles afin d'assurer son étanchéité.

Le cimetière a été enherbé pour une facilité d'entretien.



ECLAIRAGE PUBLIC



Une action est en cours pour remplacer les candélabres vétustes.

Pour la sobriété énergétique, le conseil municipal a voté en faveur de l'extinction de l'éclairage la nuit entre 22h30 et 6h00.

La mise en place se réalisera dans les prochains mois.



DECHETS

Point sur les Ordures Ménagères

Le Conseil Municipal du 31 janvier dernier a adopté le mode de ramassage en Point d'Apport Volontaire : PAV.

La Redevance Incitative sera déployée sur les communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise au 1er Janvier 2025.

Le programme d'installation des Bornes d'Apport Volontaire, avec au moins un point d'accessibilité renforcée sur chaque commune, sera, à priori, terminé avant fin 2023.

Lors du Conseil Municipal du 2 Mars, il a été validé que la Commission Environnement positionnerait les emplacements selon les critères de localisation des populations et de la faisabilité technique.

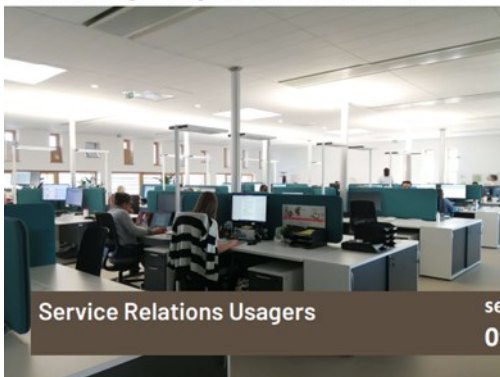


Exemple de bornes semi-enterrées ou aériennes



Un Service Usagers Départemental à l'écoute des habitants

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30
Accueil des usagers au siège du lundi au vendredi: 10h-12h/14h-16h



Service Relations Usagers

service.usagers@smd3.fr
09 71 00 84 24

- **Création des fiches usagers**
- **Signaler un changement :**
nouvel arrivant, déménagement, changement de situation familiale...
- **Obtenir des informations :**
RI / facturation, prévention (consignes de tri, composteurs...), accès en déchèteries...
- **Effectuer une réclamation / Signaler un matériel défectueux :**
problème de carte, bac cassé, dysfonctionnement borne, dépôts en pieds de borne



Un numéro de téléphone est à votre disposition afin de répondre à vos interrogations ou signaler un dysfonctionnement.

09 71 00 84 24

La facturation ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 2025 après 1 an de test et 1 facture pédagogique émise fin 2024 reflétant la réalité de nos dépôts durant l'année. Ce montant sera à comparer avec la Taxe Enlèvement Ordures Ménagères apparaissant sur la Taxe Foncière, reçue en septembre 2024.

Par la suite, cette TEOM disparaîtra de la Taxe Foncière et seule la facture du SMD3 sera à régler.

MENAGES

TARIF en APPORT VOLONTAIRE (1/2)

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 l (par an)	16	26	34	40	44	48	52
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €
Forfait d'ouvertures annuelles	83,5 €	135,7 €	177,5 €	208,8 €	229,7 €	250,6 €	271,4 €
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures)	192,5 €	244,7 €	286,5 €	317,8 €	338,7 €	359,6 €	380,4 €
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 l	5,22 €						
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, à partir du 27 ^{ème} passage)	10 €						

Prix en euros non assujettis à TVA

COMPOSTAGE

RÉDUISONS NOS DÉCHETS grâce au compostage !

Plus de 30% des
déchets présents
dans nos sacs noirs
se compostent :

restes de repas,
épluchures,
papiers souillés,
fleurs coupées...

300 L
24 €*

600 L
36 €*

**+ bio seau
offert**



Atelier compostage suivi d'une vente de composteur

Jeudi 27 avril 18h30 à salle des associations

Inscription /réservation obligatoires à la mairie

* Prix indiqués applicables au 1er janvier 2022 tenant compte de la participation financière du SMD3.



DIVERS



On s'aère :

Une aire de jeux pour les plus petits,
Des tables de pique-nique,
Le tour du petit lac avec son parcours sportif,
Tout pour s'aérer et passer un bon moment en famille.

Plus loin dans le développement durable à la cantine

Le 1^{er} décembre dernier, une commission restauration scolaire a acté la démarche de remplacement des serviettes papier par des serviettes lavables fournies et gérées par les parents.



La mise en place à titre expérimental avec les classes de Ce1-Ce2, Ce2-Cm1 et Cm2 a débuté le mardi 3 janvier 2023. Forte de son succès, cette démarche a été pérennisée et étendue à toutes les classes depuis le 20 février.

Les enfants arrivent le premier jour de la semaine avec une serviette lavable propre. Celle-ci est renouvelée pour le jeudi matin. Les serviettes sont placées dans des caisses plastiques à casier individuel personnalisé.



Pour le service des grands, un ou deux délégués désignés par leur enseignant sont chargés de porter le casier de leur classe et de veiller à la distribution et au rangement des serviettes. Les CM2 sont aussi mis à contribution par les agents et adorent cette responsabilité !

Les petits eux apprennent à ranger la leur en fin de repas dans la case étiquetée à leur nom. Ils sont très participatifs et attentifs à la distribution par les employées : un enfant de moyenne section nous rassure « elles ne se trompent jamais, tu sais ! »

OMELETTE À AILLET



Le Conseil Municipal vous attend

le lundi 1er mai à 12h

A la salle des Marronniers à Flaageac

Il vous sera servi une part d'omelette / salade

Fromage et Dessert

Pour une meilleure organisation :

Réservation obligatoire

Tel : 05-53-58-40-42

Annulé si mauvais temps

MAIRIE ET ASSOS



LE BRULAGE DES DECHETS VERTS ET MENAGERS EST INTERDIT

ARRETE PREFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts, relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage. L'arrêté est consultable sur « Préfecture Dordogne » et sigoules-et-flaugeac.fr. Notre commune fait partie de la liste des communes rurales listées par l'arrêté préfectoral n°24-2016-04-29-001 du 29 avril 2016. Tout brûlage est soumis à une déclaration en mairie 3 jours avant afin que celle-ci en informe les services de la gendarmerie et du SDIS. Tout brûlage est interdit du 1 mars au 30 septembre. Les déchets verts doivent être transportés à la déchetterie.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez fournir à la mairie les photocopies :

- * Du livret de famille intégral (toutes les pages complétées) pour chaque enfant
- * De son carnet de vaccination avec son nom dessus
- * De la pièce d'identité d'un des 2 parents
- * Dès que vous en serez en possession, il faudra nous adresser l'attestation d'assurance scolaire de votre enfant scolarisé.

Merci de transmettre vos documents en format PDF si vous nous les adressez par mail : s.general@sigoules-et-flaugeac.fr ou bien format papier déposés dans la boîte à lettre de la Mairie ou au secrétariat aux horaires d'ouverture.

Merci de préciser si vous désirez utiliser les services de restauration scolaire et/ou de garderie. La direction de l'école sera avertie par nos soins. La visite de l'école suivie d'une rencontre sera organisée ultérieurement.

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.deditions.gouv.fr
Édition "Jeunes et JAF"

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

ASSOCIATIONS

GYM DOUCE HELENE LAVIALLE
Tel : 06 84 30 21 19

EVEIL DU SOUFFLE /YOGA-QI GONG
www.yoga-sigoules.fr/ tel : 06 37 14 90 42

FOOTBALL
www.fc-monbazillac-sigoules.fr

TENNIS
Tel : 07 57 06 42 40

JUDO
Tel : 06 70 67 53 80 / 06 28 65 59 91

SIGOULES GYM'S
Tél: 06 24 36 30 35 / 06 78 42 52 87

RANDONNEES DU LUNDI
05 53 63 37 54

BATTERIE/MUSIQUE
Tel : 06 85 80 92 52

COMITE DES FETES
Tel : 06 07 30 16 54

FOIRE AUX VINS
Tel : 06 76 80 18 54

CONFRERIE DU RAISIN D'OR
Tel : 06 99 62 21 80

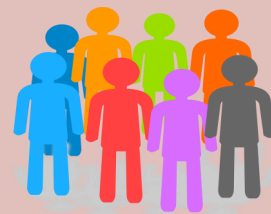
ENSEMBLE POUR L'ECOLE
Tel : 06 13 37 40 58 / 06 78 42 52 87

BERGOBOUCHS TRI SELECTIF
Tel : 06 03 01 90 26

VIENS PARTAGER MA TERRE
06 28 58 70 50

SIGOULES 8 POOL BILLARD
Tel : 06 76 04 99 78 / 07 85 18 25 37

LES TRICOTEUSES DE SIGOULES
Tel : 06 09 96 86 76



VOS INFOS UTILES

MAIRIE :

40 route d'Uffer - BP n°9

Tel : 05 53 58 40 42

mail : s.general@sigoules-et-flaugeac.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi 9h - 12h

Mardi 9h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 9h - 12h

Vendredi 9h - 12h / 14h - 17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

4 place des Cépages - Tel : 05 53 58 40 66

RESTAURANT SCOLAIRE Tel : 05 53 24 15 99

BIBLIOTHEQUE

Du mardi au vendredi 15h-18h

Samedi 9h-12h

Mail : bibliotheque.sigoules@la-cab.fr

Tel : 05 53 61 67 65

CRECHE «Les Raisins Neuf»

12 rue de la Cayre Tel : 05 53 63 00 34

GARDERIE PERISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS

2 place des Cépages Tel : 05 53 24 89 70

CONCILIATEUR permanence un vendredi après-midi par mois sur rendez-vous

Tel : 05 53 58 40 42

CONCESSIONNAIRES RESEAUX à contacter directement, sans passer par la mairie :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Tout à l'égout :

Communauté Agglomération Bergeracois (CAB)

Tel : 05 53 23 43 95

Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac

Tel : 05 53 58 40 42

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Communauté Agglomération Bergerac (CAB)

Tel : 05 53 23 43 95

EAU POTABLE / SAUR France :

service clients Tel : 05 81 31 85 03

urgence Tel : 05.81.91.35.05

ENEDIS (EDF) : Bergerac Tel : 09 69 32 15 15

urgence dépannage Tel : 09 72 67 50 24

ORANGE / France TELECOM :

3900 / boutique Orange

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Lundi : sacs noirs

Vendredi : sacs jaunes

COLONNES A VERRE

Côté Sigoulès :

Place du Foiral et ZA du Roc de la Peyre .

côté Flaugeac :

Parking Église et Petites Planes

Pour le respect et la sécurité de tous et notamment des enfants, merci de ne pas déposer vos cartons de verre à côté de la colonne.

DECHETTERIE

ZA du Roc de la Peyre

Tel : 05 53 23 32 28

Lundi, mercredi, samedi

9h-12h / 14h-17h45

Jeudi 14h-17h45

Badge : inscriptions sur le site internet du SMD3

Mail : smd3.fr

CENTRE MEDICO-SOCIAL -

Rue du Caillaud Tel : 05 53 02 06 13

CIAS

Rue de la Mayade Tel : 05 53 58 48 01

SERVICES MEDICAUX

Maison de Santé Bergerac-Sud -

6 place des Cépages

Médecine générale Tel : 05 53 58 40 02

Infirmiers Tel : 05 53 58 48 73

Dentiste Tel : 05 53 63 38 92

Psychologue Tel : 06 16 37 08 39

Ostéopathe Tel : 06 40 46 92 06

Kinésithérapeute Tel : 07 87 80 08 22

Pédiatre (Dr Blanchard) via Doctolib

Diététicienne Tel : 06 46 64 62 59

Psychomotricienne Tel : 06 88 60 05 36

Zone commerciale

Pharmacie Tel : 05 53 58 40 10

Fon de la may

Kinésithérapeute Tel : 05 53 61 63 04



VIDE-GRENIER

11 JUIN

MARCHE

GOURMAND

7-14-28 JUILLET

FOIRE AUX VINS

22-23 JUILLET

MARCHE

GOURMAND

4-11-18-25 AOUT